

Rapport d'Activité 2024

Centre Communal d'Action Sociale



Champ-sur-Drac

Les missions du C.C.A.S. :

	Missions	Partenaires
Aide Sociale Légale Missions obligatoires confiées au C.C.A.S.	• Accueil et écoute • Instruction et suivi des demandes d'aide sociale • Domiciliation • Analyse des besoins sociaux	Conseil Départemental, préfecture
Aide Sociale Facultative Mise en œuvre librement par le Conseil d'Administration	• Accueil et écoute, aide aux démarches et accès aux droits, • Attribution d'aide aux personnes en situation difficile, enfants handicapés et aux étudiants • Accès à l'épicerie sociale, • Evénements en faveur des seniors	Service Local de Solidarité (SLS) CCAS de Jarrie Conseil départemental SMMAG
Logement Guichet d'accueil de niveau 2	• Accueil et traitement des demandes • Positionnement des ménages en Commission d'Attribution de Logement (bailleurs) • Positionnement de ménages en coopération métropolitaine	SDH, LPV, Métropole, Alpes habitat Isère (OPAC38) DDCS, Action logement, Préfecture

Présentation du CCAS

- ❑ Un conseil d'administration de 8 membres présidé par le Maire
- ❑ 8 membres, 4 membres élus parmi le conseil municipal et 4 membres de la société civile
- ❑ Le conseil d'administration se réunit une fois par mois
- ❑ l'équipe est composée
 - ❖ Olivier CAMUS: Directeur du CCAS
 - ❖ Béatrice REBILLARD: Agent d'accueil social

Aide légale

AIDE SOCIALE DEPARTEMENTALE

Instruction de dossier liés à l'autonomie.

Accueil, information, des
personnes sur les dispositifs.

Relevant de la compétence du
Département, le C.C.A.S. instruit
les demandes d'aide sociale et
peut accompagner les
demandeurs pour les dossiers de
demande d'APA et d'entrée en
établissement.

Demande d'Aide Sociale :

Les aides sollicitées concernent :

- Prise en charge des frais d'hébergement :
 - Les maisons de retraite
 - Les établissements pour personnes handicapées
 - Les foyers logements
 - Les familles d'accueil
- Aide-ménagère à domicile
- Frais de repas

Année	2022	2023	2024
Dossiers instruits	4	9	10

Le CCAS:

- ☐ Instruit les demandes (rdv pour la complétude des dossiers)
- ☐ Transfert les dossiers au département qui statue sur les demandes
- ☐ Echange avec le département pour les dossiers complexes

La domiciliation

La procédure de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable, en habitat mobile ou précaire, d'avoir une adresse administrative pour recevoir du courrier et faire valoir leurs droits civiques et sociaux.

Le terme de domiciliation concerne toute personne ne disposant pas d'une adresse lui permettant d'y recevoir d'y consulter son courrier de façon constante et confidentielle.

Il s'agit d'une obligation légale, le CCAS doit délivrer une attestation d'élection de domicile à toute personne ayant un lien avec la commune qui ne dispose pas d'une adresse lui permettant d'y recevoir et d'y consulter son courrier de façon constante et régulière.

Nominative, la domiciliation a une durée d'un an et est renouvelable dès lors que la personne remplit les conditions.

La domiciliation permet l'ouverture ou le maintien des droits des bénéficiaires.

Le suivi des domiciliés est assuré via la plateforme Domifa

En 2024, 5 personnes ont élu domicile au CCAS de Champ-sur-Drac.

Actuellement, 2 demandes actives

Aide Facultative

AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTE

AIDES D'URGENCE : Bons alimentaires

- Permettre aux bénéficiaires de :
- continuer à s'alimenter en cas de rupture de ressources.
 - Délivrés, après examen, sur décision du C.A.

Les agents du C.C.A.S. ont la possibilité de délivrer un bon alimentaire, utilisable à Intermarché à Vizille et Utile sur Champ.

Les demandes émanent des travailleurs sociaux lorsque les dispositifs de droit commun ne peuvent être mobilisés. De manière exceptionnelle, le C.C.A.S. peut instruire des demandes en direct.

Montants des Bons Alimentaires

- Couple	88,00 €	
- Personne seule	52,00 €	
- Personne seule avec enfant		88,00 €
- Couple avec enfant	114,00 €	
- Par enfant supplémentaire		31,00 €
- Sans domicile fixe	26,00 €	

Année	2022	2023	2024
Montant accordé	2294 €	3255 €	3049 €
Nombre de familles	15	17	18
Nombre de personnes	25	35	33
Nombres de bons attribués	27	40	41

Le nombre de secours sous forme de bons alimentaires reste stable

Les personnes sollicitent plusieurs aides dans l'année avant une prise en charge plus durable par un travailleur social

Ces secours permettent aux personnes de s'alimenter correctement en cas de difficulté ou de ruptures de ressources.

Ce secours est une entrée vers un accompagnement et une orientation vers un travailleur social (assistante sociale ou épicerie sociale) pour près de 83 % des dossiers

AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTE

AIDES D'URGENCE : Bons carburant

Permettre aux bénéficiaires de :

- Se déplacer pour différents besoins : travail, démarches administratives, rendez-vous médicaux...

Délivrés, après examen, sur décision du C.A.

Les demandes émanent des travailleurs sociaux lorsque les dispositifs de droit commun ne peuvent être mobilisés. De manière exceptionnelle, le C.C.A.S. peut instruire des demandes en direct.

Montant des Bons Carburant

Montant unique de 31 €

Année	2022	2023	2024
Montant €	372	124	434 €
Nombre de bons accordés	12	4	14
Nombre de familles	7	4	8

- ☐ Délivrance de carte essence utilisable dans les stations Total d'une valeur de 31 €

AIDE ALIMENTAIRE :

Epicerie Sociale Coup de pouce

Accompagnement social et budgétaire basé sur une aide alimentaire. Aider les ménages à réaliser une économie mensuelle en fonction de leur reste pour vivre.

Portée par le C.C.A.S. de Jarrie.

Fourniture de denrées alimentaires et de produits d'hygiène.

Prise en charge de :

- **75 % du coût des achats du ménage**
- **67,82 € / semaine / famille accompagnée**

La commission technique composée de la CESF, du CCAS de Champ-sur-Drac et de Jarrie se réunit les 2^o mardis de chaque mois pour étudier les dossiers.

Les dossiers sont ensuite présentés en conseil d'administration pour validation des demandes d'accès.

L'épicerie est ouverte aux bénéficiaires le jeudi

Composition du foyer	2022	2023	2024
1 personne	4	8	5
2 personnes	4	6	5
3 personnes	2	6	4
4 personnes	1	1	0
5 personnes	2	1	0
TOTAL	13 familles 31 personnes	22 familles 47 personnes	15 familles 28 personnes
<u>Coût de l'action pour le C.C.A.S.</u>			
Prise en charge des achats	8098,19	7894,71	4486,19
Accompagnement	9385,36	17536,23	10986,84
TOTAL Participation	17483,55	25430,94	15473,03

Passerelle: les personnes profitent d'un accès à Coup de Pouce pour l'achat des paniers de la banque alimentaire: maintien d'un suivi pour 3 mois. Montant du panier = 0,65 €

Les accès sont en moyenne prononcés pour 3 mois

Baisse du nombre de familles bénéficiaires qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs

- **Améliorations de certaines situations**
- **Certaines familles ont quitté la commune**
- **Moins de dossiers transmis par le SLS de Vizille**

Les situations restent toutefois fragiles, complexes et les demandes sont souvent renouvelées et les dossiers représentés en cours d'année

AIDE ALIMENTAIRE :

Epicerie Sociale Coup de pouce

Objectif : Réduire les situations d'inégalités et favoriser l'insertion sociale

L'offre sur l'épicerie sociale

- ❖ Des produits alimentaires, d'entretien et d'hygiène de qualité
- ❖ Un accompagnement social individuel en lien avec les partenaires
- ❖ Animations collectives et temps forts (ateliers récup, ateliers Théâtre, ateliers cuisines, ateliers bien-être et santé)

Composition familiale et âges des bénéficiaires (chef de famille)

	Personne isolée	Famille monoparentale	Couple sans enfants
25 à 29 ans		1	
30 à 39 ans		4	
40 à 49 ans		2	1
50 à 59 ans	2	2	
60 à 69 ans	3	0	

- ☐ Majorité de personnes seules ou familles monoparentales
- ☐ Les familles monoparentales sont exclusivement représentées par des femmes
- ☐ Majorité de bénéficiaires en tranche 1 soit le niveau de revenu le plus faible
- ☐ Principales ressources : Pôle emploi, RSA, IJ, Pension invalidité, AAH, retraite
- ☐ La problématique « faibles ressources est souvent cumulée avec une autre problématique »
- ☐ Principaux objectifs fixés : Régler les charges fixes courantes, régler les factures et les dettes et s'alimenter

AIDES AUX PERSONNES EN DIFFICULTE

Aides diverses au paiement des factures

Permettre aux personnes ayant des difficultés financières à faire face à des charges exceptionnelles d'une nature différente de l'aide alimentaire.

Présentées par les assistantes sociales de secteur, ces aides restent exceptionnelles.

Accordées après examen des dossiers en C.A.

Le montant de l'aide est fixé en fonction de la dette et des objectifs des bénéficiaires.

Plafond des aides = 365€/foyer/an

L'aide peut concerner les difficultés de règlement de factures dans les domaines suivants :

- Logement (impayés de loyer, aide au déménagement, installation dans le logement, assurance habitation, adaptation du logement, équipement de 1^{ère} nécessité...)
- Eau, énergie
- Insertion professionnelle (frais liés à la formation, frais liés à la recherche d'emploi)
- Santé (aide à l'adhésion mutuelle santé, recouvrement de frais médicaux/paramédicaux)

	2022	2023	2024
Homme seul	0	1	1
Femme seule	2	2	1
Famille monoparentale	1	0	1
Nombre de familles aidées	3	4	3
Montant de l'aide	975,72 Dont 800 € d'avance remboursable	1108,44 €	535,98 €

Les aides concernent :

- ☐ Soins médicaux, achat d'électroménager

Les membres du conseil d'administration ont étudié 8 dossiers

- ❖ 4 demandes d'aides ont été accordées
- ❖ 1 proposition d'avance remboursable refusée par le bénéficiaire
- ❖ 3 refus

Tableau récapitulatif

Composition familiale	Nombre de personnes au foyer				Bon alimentaire		Bon carburant		Aides diverses		épicerie sociale
	Total	adulte	enfant	ado	Nb bons	Montant total	Nb de bons	Montant total	nature	Montant	Nb de semaine
Personne seule	1	1	0	0	2	104	0	0	0	0	10
Personne seule	1	1	0	0	4	130	3	93	0	0	0
Personne seule	1	1	0	0	2	104	1	31	0	0	19
Personne seule	1	1	0	0	1	88	1	31	0	0	0
Personne seule	1	1	0	0	4	208	0	0	Médical	160	0
Personne seule	1	1	0	0	2	104	0	0	0	0	11
Personne seule	1	1	0	0	0	0	0	0	Electroménage	260,98	0
Personne seule	1	1	0	0	2	104	0	0	0	0	0
Personne seule	1	1	0	0	4	208	0	0	0	0	2
Personne seule	1	0	0	0	2	104	2	62	0	0	0
Personne seule	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17
F monoparentale	2	2	0	0	0	0	0	0	Médical	115	51
F monoparentale	2	1	0	1	5	296	4	124	0	0	18
F monoparentale	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	10
F monoparentale	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2
F monoparentale	2	1	0	1	1	88	0	0	0	0	0
F monoparentale	2	1	1	0	1	88	0	0	0	0	0
F monoparentale	2	1	0	1	1	88	0	0	0	0	0
F monoparentale	3	1	2	0	0	0	0	0	0	0	11
F monoparentale	3	1	1	1	0	0	0	0	0	0	11
F monoparentale	3	1	2	0	1	119	0	0	0	0	7
F monoparentale	3	1	2	0	2	238	0	0	0	0	2
F monoparentale	3	1	2	0	2	238	1	31	0	0	0
F monoparentale	4	1	1	2	3	450	1	31	0	0	0
Couple avec enfant	4	2	0	0	2	290	1	31	0	0	0
Couple sans enfant	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	5
26 familles	50				41	3049	14	434		535,98	176

Quelques statistiques

Principales ressources

Principales ressources		
	Nb	%
ARE	6	23
RSA	4	15
Pension invalidité	6	23
Retraite	3	12
AHH	2	8
IJ	5	19
	26	100

Composition familiale

	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 ans et plus	Total
Personne seule	0	2	3	2	3	1	11
Famille monoparentale	1	4	4	4	0	0	13
Couple avec enfant	0	1	0	0	0	0	1
Couple sans enfant	0	1	0	0	0	0	1
	1	8	7	6	3	1	26

AIDES SPECIFIQUES :

Etudiants Enfants handicapés

- Etudiants

Aider les étudiants qui ne perçoivent pas de bourses sur critères sociaux et dont les ressources sont assez limitées.

1^{ère} tranche de revenus au-dessus du plafond du barème.

- Enfants handicapés

Permettre aux familles, dont les charges liées au handicap de leur enfant sont très importantes, de pouvoir fêter Noël dans de meilleures conditions ou d'apporter une aide dans les dépenses liées à leur enfant.

Opération intitulée :

« Aide aux enfants en situation de handicap »

Montant de l'Aide aux Etudiants :

Année	2022	2023	2024
Montant attribué €	1500 €	1800 €	1960 €
Nombre de bénéficiaires	6	6	7

Montant attribué en 2024: 280 € /étudiant

Montant de l'aide aux mineurs handicapés

- 200 € pour les enfants de 0 à 12 ans

- 250 € pour les enfants de 13 à 17 ans

Année	2022	2023	2024
Montant attribué €	4300 €	4800 €	3800 €
Nombre de bénéficiaires	20	22	17

Naissances

Favoriser le sentiment d'appartenance à la commune

Un bouquet de fleurs offert aux jeunes mamans, livré à domicile.

Coût du bouquet : 20 €

Un livre d'éveil offert aux enfants à retirer à la médiathèque municipale.

Coût de l'action :

	2022	2023	2024
Nb naissances Nb bouquets	36	30	34 naissances (33 bouquets car jumeaux)
Coût total	720 €	600 €	660 €

Bus France service

Faciliter l'accès de la population aux services publics et droits sociaux.

Permanence du bus France Service le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 13h30 à 16h30, salle E Zola

Permanence animée par l'association PIMMS Médiation Isère

Le CCAS de Champ-sur-Drac a conventionné avec l'association PIMMS Isère médiation pour l'accueil d'un Bus France Service sur la commune depuis le 01 septembre 2022.

Quelques chiffres

- ❑ 54 usagers reçus – 11 permanences soit une moyenne de 4,9 usagers/permanence; peu d'habités
- ❑ Fréquentation plus importante sur le printemps (impôt)
- ❑ Plus de 32 % des personnes retraitées, 60% de plus de 56 ans.
- ❑ 70 % de femmes
- ❑ Temps de médiation plutôt long, les personnes viennent pour régler plusieurs problématiques
- ❑ Demande pour des démarches auprès du ministère de l'intérieur, la retraite, les impôts, la santé et la CAF
- ❑ Coût 120 € / permanence
- ❑ renouvellement de la convention en 2025 avec une augmentation du coût de la permanence = 140 €
- ❑ **Maison France services à Vizille**
 - ❖ 5242 passages dont 3,69 % de chenillards

« Troc tes Jouets »

2 permanences : mardi 26 novembre et mercredi 27 novembre

Les Objectifs:

- Apprendre à donner, partager
- Faire vivre les objets

Les articles non échangés ont été distribués à l'épicerie sociale « Coup de pouce »

Bilan:

L'animation a été proposée en partenariat avec l'association du sou des écoles. L'association a proposé des animations le mercredi après-midi

50 familles présentes sur les 2 permanences

Il faut toutefois revoir l'organisation de cette action :

- Définir un temps pour le dépôt des jouets et un temps pour récupérer les objets
- Volonté de reconduire en 2025 l'animation en associant différents partenaires (médiathèque, service enfance jeunesse, école, AJC, associations...) à l'organisation de l'action afin de proposer et créer un événement plus festif et des animations en direction des enfants en parallèle de l'échange de jouets.

Tarification Solidaire

Toute personne ou famille dont le Quotient Familial CAF est inférieur ou égal à 900 €. La Tarification Solidaire s'applique à l'ensemble des ayants droit du foyer, parents et enfants.

La tarification solidaire permet aux ayants droits de voyager sur le réseau M TAG avec un tarif adapté à leur niveau de ressource.

Le CCAS de Champ-sur-Drac instruit les demandes de tarification solidaire pour les personnes qui ne peuvent justifier d'un quotient familial.

Le CCAS de Champ-sur-Drac a instruit un dossier en 2024



Bourse au permis de conduire

Aider les jeunes chenillards à financer une partie de leur permis de conduire

Répondre à la problématique de mobilité en apportant une aide au financement du permis de conduire

Favoriser l'implication des jeunes dans la vie locale par une action de bénévolat

1 commission d'attribution par trimestre

Aide de 500 €

La bourse au permis de conduire s'adresse aux jeunes Chenillards. Ces jeunes doivent avoir un projet social et professionnel pour lequel l'obtention du permis de conduire est une nécessité.

Ce dispositif offre la possibilité d'une prise en charge financière d'une partie du coût du permis de conduire par le CCAS de Champ-sur-Drac en échange d'une activité bénévole d'intérêt collectif de 35 heures au sein de la commune.

La bourse au permis de conduire est destinée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant à Champ-sur-Drac depuis au moins six mois sur la commune à la date de leur demande.

Le jeune s'engage à s'inscrire avec l'auto-école partenaire, l'auto-école J-Matheysine – 20 avenue de la Gare – 38560 Jarrie.

Bilan 2024

- ❑ 5 jeunes ont bénéficié de l'aide
- ❑ Instructions de 10 dossiers
- ❑ Aide pour l'organisation du goûter et du spectacle, Foire St Michel, vœux à la population, journée propre, troc de Noël, intervention auprès des services culturels, communication, Urbanisme et du centre de loisirs,

Logement Social

SERVICES A LA POPULATION

LOGEMENT SOCIAL

Service logement

Champ-sur-Drac

Guichet d'accueil
Métropolitain de niveau 2

Le CCAS de Champ-sur-Drac est l'un des guichets du service d'accueil et d'information métropolitain pouvant informer la population sur les démarches, enregistrer, mettre à jour et qualifier les demandes de logement social sur le territoire de la métropole.

Le CCAS de Champ-sur-Drac examine les demandes de logement pour orienter les dossiers vers le bloc collectivités territoriales ou positionner les candidats directement auprès des bailleurs

A ce titre, le logement social est l'une des plus grosses activités du CCAS.

SERVICES A LA POPULATION

LOGEMENT SOCIAL

Champ-sur-Drac compte 219 logements sociaux :

LPV :

- La Chêneraie : 68 logements

SDH :

- La Chênaie : 60 logements
- Léo Lagrange : 24 logements
- Grand verger: 27 logements

AIH

- Le Chalet: 40 logements

Typologie des logements

	T1	T2	T3	T4	T5	Total
Alpes Isère Habitat (OPAC 38)	0	10	20	10	0	40
LPV	0	11	33	22	2	68
SDH	9	24	30	35	13	111
Total	9	41	71	63	15	219

Les logements sont répartis entre plusieurs réservataires en fonction du niveau de financement

- Métropole (commune), Action logement, Etat (DDETS), Bailleur

La demande est conditionnée à des conditions de ressource à ne pas dépasser

PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration) = logement très sociaux = 19 PLAI sur la commune
PLUS (Prêt locatif à usage social) = Dispositif le plus majoritairement utilisé par les bailleurs = 200 logements PLUS
PLS(Prêt locatif social) = Pas de logement de ce type sur la commune

SERVICES A LA POPULATION

LOGEMENT SOCIAL

Typologie des logements attribués par les bailleurs

	2022		2023		2024	
Bailleur	Demandes	Logements attribués	Demandes	Logements attribués	Demandes	Logements attribués
SDH	335 dont 64 Champ sur Drac en 1° choix	12	346 dont 67 Champ sur Drac en 1° choix	12	371 dont 72 Champ sur Drac en 1° choix	12
LPV		11		9		9
Alpes Isère Habitat		1		1		1
TOTAL		24		22		22

Répartition par bailleur

	T1	T2	T3	T4	T5	Total
SDH	0	2	2	5	3	12
LPV	0	0	6	2	1	9
Alpes Isère Habitat	0	1	0	0	0	1
Total	0	3	8	7	4	22

Répartition par réservataire

	Mairie	Action logement	Préfecture	Bailleur	GAM
SDH	3	0	0	7	2
LPV	1	4	0	0	4
Alpes Isère Habitat	0	0	1	0	0
Total	4	4	1	7	6

SERVICES A LA POPULATION

LOGEMENT SOCIAL

Principale ressource

	Salaire	Pôle emploi	Retraité	Autre ressource
SDH	7	2	1	2
LPV	9			
Alpes Isère Habitat			1	
Total	16	2	2	1

SERVICES A LA POPULATION

LOGEMENT SOCIAL

**GESTION en Flux:
mise en service**

le 01/01/2024

- La métropole et les communes n'ont plus de logement réservés (appelé Stock)
- 25% du parc de logements sociaux métropolitain est réservé au bloc collectivité territoriale (Flux)

Les objectifs

Organiser une meilleure visibilité de l'offre disponible au sein du bloc collectivité territoriale.

- ❑ Positionnement possible sur l'ensemble du territoire Métropolitain pour mieux travailler l'offre disponible et permettre une facilité de positionnement des demandeurs sur l'ensemble du territoire métropolitain
- ❑ Chaque service logement peut positionner 1 candidat sur les logements du bloc métropolitain (même sur sa commune)
- ❑ La commune de localisation du logement est en charge du positionnement et de la priorisation des candidats : enjeu de mixité sociale, expertise de la commune sur son territoire
- ❑ Un travail de reporting centralisée par la métropole

Un nouvel outil pour les services logements

Mise en place d'un nouvel outil informatique « **Imowheb** » pour collecter l'ensemble des logements disponibles et collecter les candidatures proposées.

SERVICES A LA POPULATION

LOGEMENT SOCIAL

**GESTION en Flux:
mise en service**

le 01/01/2024

En pratique pour les services

- Travail à partir de 2 logiciels, SNE (Système National d'enregistrement) et Imowheb pour le positionnement des candidats et étude des logements disponibles = temps de formation en 2024
- Les services logements des communes de la métropole peuvent positionner chacun un candidat sur les logements du bloc collectivité territoriale disponibles sur Champ-sur-Drac. Moins de connaissance des dossiers, besoin de requalifier les demandes pour passage en commission
- Création d'une commission logement communal de pré-attribution
- Le CCAS peut positionner des candidats sur d'autres communes. Malheureusement, les dossiers sont rarement priorités
- Les dépôts de demande de logement social en ligne, cela modifie le travail des agents. Besoin de se rapprocher des demandeurs pour mettre à jour les dossiers et ainsi pouvoir mieux qualifier les demandes
- Saisie par mail

Quelques chiffres

- ✓ le CCAS a positionné des candidats sur 19 dossiers du bloc collectivité territoriale
- ✓ 8 logements de Champ-sur-Drac ont été orientés vers le Bloc CT
- ✓ Certains logements sont traités en direct avec le bailleur ou par d'autres réservataires

Action en direction des séniors

Allocation Personnalisée Autonomie

est un dispositif national, géré par le Département. Il est destiné aux personnes à partir de 60 ans et dont la perte d'autonomie a été quantifiée entre le GIR 4 et le GIR 1.

L'allocation vise à financer les aides techniques et/ou humaines permettant le maintien à domicile ou le séjour en maison de retraite.

L'instruction des dossiers, la coordination et le suivi des dossiers sont pris en charge par le CCAS de Pont-de-Claix (convention avec le département).

Le CCAS de Champ sur Drac informe, renseigne, accompagne les personnes âgées et leur famille dans la demande APA ou pour obtenir une aide à domicile

Le CCAS de Champ-sur-Drac a rencontré 34 familles (dont 14 dossiers APA) pour qualifier la demande et les aider à renseigner et compléter les dossiers

Le CCAS de Champ-sur-Drac participe à la coordination gérontologie = Echange autour des dossiers complexes avec des partenaires médico-sociaux du territoire

Quelques chiffres

	Femme	Homme	Total allocataire
Allocataire	34	20	54

SENIORS

Les Services

Soutien au maintien à domicile.

- Portage de repas à domicile.

Livraison, du lundi au vendredi.
Les repas du samedi et du dimanche sont distribués le vendredi.

Prestataire : Guillaud Traiteur

Le CCAS gère le suivi des inscriptions et le lien avec les bénéficiaires et/ou leur famille.

La livraison des repas est assurée par un agent de service. L'agent est en lien avec le CCAS et assure une veille sociale

Portage de repas

Année	2022	2023	2024
Bénéficiaires	40 personnes ont bénéficié du service.	60 personnes ont bénéficié du service.	52 personnes ont bénéficié du service.
Dépenses payées sur l'exercice €	40 972,78 (11 mois)	51678,49 (11 mois)	50983,42 (12 mois)
Recettes encaissées sur l'exercice €	45 306,50 (12 mois)	54408,29 (12 mois)	46622,28 (11 mois)

Nombre de repas

	Déjeuner 5C	Déjeuner 4C	Potage	Repas spéciaux (Diabétique, mixé)	Total repas 2024	Pour rappel Total 2023
Nombre de repas	6809	278	970	1140	9197	10697
%	74,03%	3,02 %	10,55 %	12,40 %	100%	

Moyenne des présences par jour de la semaine

Jour	Lundi	mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	dimanche
Moyenne	24,6	24,15	24	25,72	24,77	17,08	14,03

SENIORS

Les Services

Soutien au maintien à domicile.

- Plan canicule (obligatoire)

Plan canicule :

Le plan canicule a été déclenché 1 fois durant l'été 2024 (période du 01 juin au 15 septembre). Durant cette période, les agents du CCAS prennent des nouvelles des personnes inscrites sur le registre.

Le CCAS recense dans un registre les personnes de 65 ans et plus ou en situation de handicap. L'inscription est une démarche volontaire

55 personnes inscrites

Le département de l'Isère nous a également transmis au cours de l'été la liste des personnes bénéficiaires de l'APA et de la PCH. Ces personnes ont également été appelées dans le cadre du déclenchement du plan canicule.

SENIORS

Les Services

Soutien au maintien à domicile.

- Visite du doyen et de la doyenne

Coût total 2024 : 115 €

Visites de la doyenne et du doyen résidants sur la commune

Visites à l'occasion des fêtes de fin d'année effectuées par des membres du C.C.A.S.

Cette année le CCAS a rencontré la doyenne de la commune à son domicile, le jeudi 19 décembre. Elle était accompagnée des membres de sa famille. Un bouquet de fleurs a été offert par le CCAS.

Une délégation du CCAS de Champ-sur-Drac a fait une visite chez le doyen de la commune, le mercredi 18 décembre à son domicile. Le doyen était accompagné par sa fille

Un coffret gourmand lui a été offert par le CCAS



SENIORS

Les animations

Soutien au maintien à domicile.

Activité Physique adaptée

Mercredi matin de 9h15
10h30, Salle E Zola

L'activité est encadrée par 2 intervenants diplômés en activité physique adaptée

- Maëlle DE PALMA
- Association Siel Bleu

Les objectifs de l'Activité Physique Adaptée

- Faire prendre conscience aux personnes des bienfaits de l'activité physique dans la prévention des problèmes de santé, sur le maintien de l'autonomie
- Limiter et prévenir les risques
- Favoriser l'échange, le lien social et rompre l'isolement

Quelques chiffres sur la période de septembre 2023 à juin 2024

- ❑ 25 personnes inscrites sur la période, 7 arrêts en cours d'année en raison de problème de santé
- ❑ 37 séances réalisées - moyenne de 14,3 personnes / séances
- ❑ Taux de présence 70,3 %
- ❑ Une participation de 30 € / trimestre est demandée au bénéficiaire
- ❑ Maëlle véhicule les personnes qui en font la demande : 3 personnes profitent du transport.
- ❑ L'activité a été subventionnée par la conférence des financeurs pour un montant de 2800 €
- ❑ Le CCAS a proposé 2 séances avec les enfants (maternelles) du centre de loisirs et les seniors inscrits aux APA. Ces activités ont mis en évidence l'entraide, la coordination et l'adaptation à l'autre, l'échange entre enfants et seniors... Des moments de partage riches pour tous les âges. A reconduire !

SENIORS

Les animations

Soutien au maintien à domicile.

Activité Physique adaptée

Mercredi matin de 9h15
10h30, Salle E Zola

L'activité est encadrée par 2 intervenants diplômés en activité physique adaptée

- Maëlle DE PALMA
- Association Siel Bleu

Quelques chiffres sur la période de septembre 2023 à juin 2024

	- 60 ans	60-69 ans	70-79 ans	80-84 ans	85-89 ans	+ 90 ans
Femme	1	2	9	3	5	2
Homme	0	0	1	1	0	0

Cette animation a été reconduite en septembre 2024, 24 inscrits.



Quelques verbatims

- ✓ Cela dérouille
- ✓ J'ai un meilleur équilibre
- ✓ Depuis que je fais de la gym, j'arrive à lever les bras plus haut
- ✓ Je me sens plus en confiance, lorsque je marche
- ✓ C'est important pour le corps et la tête
- ✓ J'ai moins de douleurs depuis les séances
- ✓ Il y a une bonne ambiance
- ✓ C'est convivial
- ✓ Je prends du plaisir à venir chaque mercredi

SENIORS : Goûter-Spectacle

Créer du lien social entre les personnes âgées et du lien social intergénérationnel.

Après-midi convivial et gratuit à destination des personnes âgées de 70 ans et plus.

Organisé par le C.C.A.S.

Le CCAS assure le transport pour les personnes qui ne pourraient se déplacer

Le CCAS a invité le 2 mars 2024 , les personnes âgées de 70 ans et plus, à se retrouver autour d'un après-midi cabaret , salle E Zola

Au programme de l'après-midi : Chanson, danse, imitation, les ingrédients pour faire la fête dans une ambiance conviviale et la bonne humeur.

Les invités ont également profité d'un goûter proposé par les membres du conseil d'administration du CCAS

153 personnes
présentes
Coût 2154,27 €

SENIORS : Repas des Seniors Bons d'achat

Mettre à l'honneur les séniors de la commune, créer du lien social et rompre l'isolement à l'approche des fêtes de fin d'année.

Repas et animation offert aux personnes âgées de 70 ans et plus.

Les personnes peuvent choisir entre la participation au repas ou le bon d'achat

Le bon d'achat est utilisable dans les commerces partenaires situés dans la commune.

Le CCAS a organisé son traditionnel repas de fin d'année, le samedi 07 décembre 2024.

- ❑ 125 personnes étaient présentes dont 101 personnes âgées
- ❑ Lien intergénérationnel avec les jeunes de l'AJC présents sur l'événement
- ❑ Décoration des tables effectuées par les 3 associations locales de loisirs créatifs : Bout d'Fils Chenillards, Chenill'Arts Créatifs et La Chenille qui Coût

Année	2022	2023	2024
Coût des bons d'achat	12675 €	11 550 €	10525 €
Coût du repas	4169,70 €	4964,59 €	6789,63 €

Bon d'achats 2024

- ❑ 421 personnes ont préféré solliciter le bon d'achat de 25 € utilisable chez un commerçant local. 12 commerçants ont accepté les bons d'achat.

Les subventions

Subvention aux associations caritatives et sociale

Montant de la subvention
aux associations: 1434,67 €

Subvention Soli 'Fête: 250 €

Subvention

Les demandes de subventions des associations caritatives et sociales sont traitées depuis 2021 par le CCAS.

Le CCAS a subventionné cette année 3 associations :

- Le Secours populaire, Drac solidarité, la locomotive
- Chenill'arts créatifs, Bouts d'Fils Chenillards dans le cadre du remboursement de la décoration du repas des seniors

Soli 'Fête

Le CCAS est impliqué dans le collectif qui organise Soli 'Fête. Le CCAS est membre du comité de pilotage.

Cette manifestation a pour objectif de :

- Permettre à des personnes et/ou des familles isolées et/ou en situation de précarité de profiter d'un moment festif au moment des fêtes de fin d'année.
- Ce projet de temps festif en co-construction avec les habitants a pour finalité de tisser du lien social tout particulièrement au moment des fêtes de fin d'année.

Le comité de pilotage regroupe les CCAS de Champ-sur-Drac, Champagnier, Jarrie, Vizille et le centre social A Malraux

Cette année, un goûter a été proposé sur Champagnier, le samedi 21 décembre. 110 personnes étaient présentes, dont 10 personnes de Champ-sur-Drac. Les personnes invitées par les CCAS et les travailleurs sociaux ont profité d'animations diverses autour d'un goûter

Projet 2024

Actions menées en 2024

Les actions mise en œuvre en 2024 pour

- Rompre l'isolement
- Réduire les inégalités
- Éviter le non-recours
- Accompagner le bien vieillir

- ❖ Poursuite de l'Activité Physique Adaptée
- ❖ Animation « Troc tes jouets
- ❖ Temps festif à destination des Personnes âgées (Goûter spectacle, Repas de fin d'année et délivrance des bons d'achat)
- ❖ Bourse au permis de conduire
- ❖ Accompagnement des personnes dans leur demande de logement social (renseignements sur la démarche, enregistrements des demandes, positionnement en commission d'attribution, participation aux commissions d'attribution)
- ❖ Participation au groupe de travail sur la politique du logement social au niveau de Grenoble Alpes Métropole
- ❖ Participation à des commission impayées de logement (bailleur SDH et Alpes Isère Habitat)
- ❖ Permanence du bus France service
- ❖ Gestion des inscriptions du portage de repas
- ❖ Domiciliation : 5 personnes ont été domiciliées au CCAS en 2023: Permettre l'ouverture de droit par l'octroi d'une adresse. Participation à la commission gérontologie (1 commission par trimestre)
- ❖ Participation à la commission technique « Coup de Pouce » (1 commission par mois)
- ❖ Suivi social des bénéficiaires
- ❖ Dossier aide sociale, dossier APA, dossier « bien vieillir chez soi »
- ❖ Membre du collectif Soli'Fête
- ❖ Participation au CODIR et aux commissions thématiques de l'UDCCAS
- ❖ Membre de la coordination gérontologie = 1 commission tous les 2 mois
- ❖ Accompagnement des personnes dans la complétude du dossier auprès de la Maison de l'Autonomie du département et de la complémentaire santé solidaire
- ❖ Réflexion autour du projet « Désisolier »

Projet 2025



- Renforcer le lien avec les partenaires médicaux-sociaux du territoire
- Poursuite de l'activité Physique Adaptée
- Animations et ateliers de sensibilisation/ prévention en direction des seniors
- Renouvellement de la convention pour l'accueil d'une permanence d'un bus France service
- Suivi du parc de logement social : Mise en place de rencontre régulière avec les bailleurs sociaux (visite de terrain, commission impayée)
- Logement social : Accueil de niveau 2
- Maintien de la bourse au permis de conduire
- Mise en place d'une mutuelle communale
- Mettre à jour le règlement des aides facultatives
- Travailler les conditions d'attribution de la bourse aux étudiants
- Organisation de la prochaine édition de Soli'Fête à Champ-sur-Drac, le samedi 20 décembre 2025
- Mener une réflexion autour de la question de l'isolement et de la mobilité : Projet « Désisoler »

Projet Désisolier

Les Objectifs du projet

- ❑ Faciliter le maintien à domicile des seniors.
- ❑ Maintenir le lien social pour les personnes âgées.
- ❑ Réduire l'isolement des personnes en perte d'autonomie
- ❑ Maintenir de la veille sociale afin de mailler au mieux le territoire
- ❑ Développer le « aller vers »
- ❑ Développer l'entraide au sein de la commune.
- ❑ Coordonner les solidarités de proximité
- ❑ Apporter des solutions aux problématiques de mobilité.
- ❑ Proposer des solutions de transport adapté pour les personnes âgées rencontrant des difficultés pour leurs déplacements de proximité.
- ❑ Promouvoir des liens intergénérationnels

Création d'un dispositif de mise en lien de personnes et d'entraide

Mise en place d'une plateforme d'entraide coordonnée par le CCAS pour mettre en lien des demandeurs et des bénévoles

Le conseil d'administration du CCAS a retenu le dispositif de coordination présenté par la société BIP BOP. Ce dispositif a été mis en place à Eybens et la Tronche.

Bip pop est une plateforme d'entraide entre citoyens, associations, collectivités. « coordonner les solidarités de proximité pour la prévention de l'isolement »

La plateforme est personnalisée et adaptée à la collectivité et lui permet de mettre en relation des personnes qui ont besoin d'aide avec des disponibles pour les aider, en toute sécurité, via une coordination en guichet unique, multi-canal téléphonique et numérique.

A destination de qui

BÉNÉFICIAIRES

- Les personnes âgées ou handicapées de la commune
- Les personnes empêchées en raison de problèmes de santé
- Les bénéficiaires de l'épicerie sociale « coup de pouce » qui rencontrent des difficultés de mobilité dans l'objectif d'éviter le non-recours

BÉNÉVOLES

- Personne majeure de la commune
- Validation d'un entretien avec le CCAS et signature d'une charte
- Temps de formation, d'accompagnement et d'échange à prévoir en direction des bénévoles

La collectivité choisit les missions bénévoles à proposer aux habitants

LES THÉMATIQUES RETENUES

Faciliter la mobilité des personnes

- Je réalise un accompagnement aux courses de proximité
- Je réalise des accompagnements aux rendez-vous médicaux
- J'accompagne des personnes seules à des sorties, des événements culturels ou associatifs (sur la commune de Champ-sur-Drac)

Temps de convivialité

Maintenir du lien social, prévenir l'isolement, promouvoir les liens intergénérationnels

- Je réalise des appels de convivialité
- Je propose de donner de mon temps pour participer à un moment de convivialité : **Partager du temps pour papoter, jouer, promenade**

Portage

- Je suis disponible pour de la livraison gratuite courses / médicaments
- Portage de livres à domicile (proposé par la médiathèque)

A venir

- Lancement d'une communication pour recruter des bénévoles (2ème trimestre 2025)
- En fonction du nombre de bénévoles intéressés, le CCAS fera le choix de souscrire au dispositif Bip-Pop pour une mise en application au cours du dernier trimestre 2025
- Coût de la plateforme 3600 € annuel

Budget réalisé 2024



Compte d'exécution	BP 2024	Réalisé 2024	OBSERVATIONS Réalisé 2024
DEPENSES			
011 charges à caractère général	89260	73248,66	
6042 - achat d'étude, prestation de service	7000	6301,25	Activité Physique Adaptée
6042 - livraison repas personnes âgées	64000	50983,42	
60632 - fourniture de petit équipement	700	430	Sac isotherme – portage repas
618 – Divers services extérieurs	600	632,86	Adhésion UDCCAS et UNCCAS
627- Frais bancaire et assimilés	50	3,60	
6237 - publications	100	50	Cartes naissances
623 –Publicité, publications, relations publiques	10470	98773,88	
<i>Repas seniors</i>	<i>6500</i>	<i>6807,96</i>	
<i>Spectacle</i>	<i>1200</i>	<i>824,87</i>	
<i>Goûter seniors</i>	<i>700</i>	<i>851,06</i>	
<i>Bouquets de naissance</i>	<i>900</i>	<i>800</i>	
<i>Divers</i>	<i>360</i>	<i>111,65</i>	<i>Doyens, doyenne</i>
<i>Obligation d'équilibre par rapport aux recettes</i>			
6288 autres services extérieurs	6700	4973,65	Bus France service + aide aux permis de conduire + RGPD

65 - autres charges de gestion courante	41832	40250,61	
65312 - frais de mission membres du CCAS	200,00	0,00	
65315 - formation	500	0,00	
6541 - créances admises en non-valeur	32	0,00	
6542 - créances éteintes	0,00	0,00	
65134 - bourses aux étudiants	2000	1960	
6573 - subv fonct org publics	27550	27265,61	
657348 - épicerie sociale "coup de pouce"	25500	25430,94	facture 2023
65738 – subvention de fonctionnement aux autres éta	2500	1834,67	Subvention aux associations + Soli'Fête
65742 - subv fonct org privés	11550	11025	Bon achats PA
656 - Secours	14450	7334,96	
6561 - secours d'urgence	4350	3415,48	
alimentaire	3500	3087,90	
carburant	350	327,58	
divers	500	0,00	
65134 - aides	10100	3919,48	
Aides au paiement des factures	4000	569,48	
Noël des enfants handicapés	6100	3350	
Obligation d'équilibre par rapport aux recettes	0,00	0,00	
66 - charges financières	0,00	0,00	

67 - charges exceptionnelles	0,00	0,00	
673 - titres annulés sur exercice antérieur	0,00	0,00	
674 – subventions de fonctionnement exceptionnelles	0,00	0,00	
68			
681 Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulantes	500	432,82	
022 - dépenses imprévues	0,00	0,00	
	0,00	0,00	
Obligation d'équilibre par rapport aux recettes	0,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES	146402	121258,05	
RECETTES			
70 - vente de produits	49900	50191,28	
70311 - concessions cimetière	2000	1340	
706 - prestations de service	47850	48796,28	Portage de repas seniors+ participation APA
70878 - par d'autres redevables	50	55	Service de proximité
74 - dotations, subventions	72440,39	72462,89	
74741 - subvention de la commune	69640,39	69640,39	
7473 - département	2800	2822,50	Conférence des financeurs + SMAG
subvention exceptionnelle	0,00	0,00	
77 - produits exceptionnels	0,00	0,00	
7417 – recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	0,00	
7713 - libéralités reçues	0,00	0,00	
7718 - autres produits except. De gestion	0,00	0,00	
773 - mandat annulé exercice antérieur	0,00	0,00	
778 - autres produits exceptionnels	0,00	0,00	
TOTAUX	122340,39	122654,17	
R002 excédent antérieur reporté	24061,61	24061,61	
TOTAL DES RECETTES	146402	146715,78	